

# Re: rendez vous de Jeudi 12 à 16h30 à Metzervisse

ven. 06/02/2026 10:37

À :Jakub Andrysiak <[andrysiakjakubmya@gmail.com](mailto:andrysiakjakubmya@gmail.com)>;

Je vous propose de venir vers 15h sur place car il y a eu des coupes sur les parcelles 140 / 98 / 99 et 102.

Le ven. 6 févr. 2026 à 10:18, Jakub Andrysiak <[andrysiakjakubmya@gmail.com](mailto:andrysiakjakubmya@gmail.com)> a écrit :

Bonjour bien reçu votre mail bien entendu nous avons pas coupé des arbres à me souvenir autour de la parcelle 141 on a coupé la patience sans ils sont à quel appartenu au propriétaire et la parcelle de Monsieur robichon qu'il est juste à côté à gauche un autre société n'a pas fait le coupe sur parcelle qui n'était pas prévu toute limite était marqué par des propriétaires il était vérifié par mon soin si vous me parlez de la coupe qui a été élu l'année dernière malheureusement ma société ni les pas concerné même si c'est moi qui l'a réglé tout seul problème qu'elle a eu c'est une autre société qu'il a acheté du bois à mon souvenir cordialement je préfère de jours de notre rendez-vous qu'on y aille les voir tous les deux si vous trouvez qu'il y a des arbres qui étaient coupés chez quelqu'un d'autre parce que je n'ai pas envie que dans un 12 mois quelqu'un vient de me dire que je coupe les bois chez eux cordialement

Le ven. 6 févr. 2026, 10:10, garde champêtre <[gc.metzvol@gmail.com](mailto:gc.metzvol@gmail.com)> a écrit :

Bonjour M. ANDRYSIK,

concernant les bons de paiement, je ne tiens pas à connaître les montants, je souhaite juste m'assurer que les quelques arbres qui ont été coupés autour des parcelles 141, 100, et 101, l'ont été avec l'accord des propriétaires forestiers voisins et qu'ils ont été payés. Car sinon, on pourrait qualifier cela comme du vol de bois...

Le jeu. 5 févr. 2026 à 13:39, Jakub Andrysiak <[andrysiakjakubmya@gmail.com](mailto:andrysiakjakubmya@gmail.com)> a écrit :

Bonjour merci pour votre Mail confirmation je serai bien présent sur réunion comme prévu, par contre malheureusement je vais pas vous donner justificatif de paiement ou propriétaire sa rest informations que nous gardons a privé je suis bien d'accord pour vous divulgue volume coupe le nous ne avons pas doit vous donner informations sur prix que été versé ou propriétaire cordialement  
Jakub andrysiak

Le jeu. 5 févr. 2026, 10:09, garde champêtre <[gc.metzvol@gmail.com](mailto:gc.metzvol@gmail.com)> a écrit :

Bonjour M. ANDRYSIK,

comme convenu par message, je vous confirme notre rendez vous du jeudi 12 février 2026 à 16h30 en mairie de Metzervisse pour que nous puissions discuter du projet que vous souhaitez mener pour la réparation des chemins endommagés lors des coupes de bois de fin 2025.

Pour cette réunion, j'aimerais avoir également une copie des bons de paiement aux différents propriétaires forestiers par votre société pour les coupes de bois qui ont été effectuées en 2024, 2025 et 2026 sur la forêt de Metzervisse.

En vous souhaitant une bonne journée

--

Cordialement

Nicolas ROQUEL

**Garde Champêtre**  
**Communes de METZERVISSE / VOLSTROFF**

--

Cordialement

Nicolas ROQUEL

Garde Champêtre  
Communes de METZERVISSE / VOLSTROFF

--

Cordialement

Nicolas ROQUEL

Garde Champêtre  
Communes de METZERVISSE / VOLSTROFF